

PROJET DE MENTION COMPLÉMENTAIRE "AIDE A DOMICILE"

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

Le titulaire de la Mention Complémentaire "Aide à domicile" exerce ses fonctions auprès de familles, de personnes âgées ou de personnes handicapées vivant en logement privé, individuel ou collectif. Il travaille en étroite collaboration avec les différents partenaires sanitaires et sociaux intervenant auprès de ces catégories d'usagers. Sa formation technique et humaine lui permet une approche globale de la personne et de répondre, dans la limite de ses compétences et des contraintes imposées, aux besoins de vie quotidienne de ces personnes. Il contribue au maintien de leur vie sociale.

Il est salarié, en particulier, d'associations, de collectivités territoriales, d'employeurs particuliers, d'organismes et services concourant au maintien à domicile. Il occupe notamment les mêmes emplois que le titulaire du Certificat d'aptitude aux fonctions d'aide à domicile.

En respectant les règles de discrétion professionnelle et l'identité culturelle des personnes il exerce les fonctions et activités qui peuvent être répertoriées comme suit:

Fonction de diagnostic de situation :

- Repérage des besoins, des attentes et des potentialités des personnes
- Evaluation des ressources et des contraintes des situations
- Recueil des consignes à respecter
- Identification des tâches prioritaires à effectuer
- Repérage des limites de compétences et identification des personnes à solliciter

Fonction de communication et de liaison

- Prise de contact avec la personne et son entourage
- Ecoute, dialogue, négociation avec la personne, la famille
- Sécurisation de la personne
- Participation au soutien psychologique dans les étapes importantes de la vie personnelle ou familiale
- Etablissement de relations professionnelles avec les autres partenaires intervenant à domicile
- Transmission d'informations aux personnes concernées
- Participation à la vie du service à domicile
- Extériorisation et analyse du vécu professionnel

Fonction de maintien et de restauration de l'autonomie :

- Stimulation des fonctions intellectuelles, sensorielles et motrices par les activités de vie quotidienne
- Aide au repérage temporel et spatial
- Stimulation des relations sociales

Fonction d'accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne :

- Participation à l'élaboration des menus; réalisation (ou aide à la réalisation) de repas équilibrés ou conformes aux régimes prescrits; service des repas
- Veiller, s'il y a lieu, à la prise correcte des médicaments selon les indications médicales et en restant dans la limite de ses compétences
- Aide aux activités de loisirs et de la vie sociale
- Aide à la mobilisation, aux déplacements et à l'installation de la personne
- Aide au retrait et à la remise en place des appareillages
- Aide aux soins d'hygiène et de confort, à l'habillage et au déshabillage
- Aide aux fonctions d'élimination

Fonction d'entretien et d'aménagement du cadre de vie

- Réalisation (ou aide à la réalisation) de l'entretien courant du linge et des vêtements, du logement
- Décontamination et/ou désinfection des surfaces, matériels
- Entretien, vérification et participation à la maintenance des matériels, des aides techniques et des appareillages
- Aménagement de l'espace dans un but de confort et de sécurité
- Participation à l'entretien des plantes, à l'alimentation et à l'hygiène des animaux domestiques

Fonction d'organisation et de gestion :

- Organisation du travail en fonction des besoins et attentes de la personne, des ressources et des contraintes du milieu, des consignes données
- Gestion des produits courants
- Gestion du budget alloué pour les achats
- Aide au classement des documents familiaux et aux démarches administratives

Fonction de gestion de la qualité :

- Evaluation de la qualité de l'action
- Réajustement de l'action
- Participation aux actions qualité